



Communiqué de SUD éducation 16 **Nous sommes tous Jean François Chazerans**

SUD Educ 16 dénonce les procédures administratives et judiciaires dont est victime ce collègue de la part des services du rectorat de l'académie de Poitiers, sans lui donner les motifs précis de ces mesures.

Le Recteur a fait le choix de suspendre cet enseignant au motif qu'il « aurait perturbé » la minute de silence suite aux attentats de Charlie Hebdo et de l'épicerie casher.

Ce collègue dément formellement ce qui lui est reproché puisqu'il n'y a pas participé.

Comment pourrait-on le suspecter de ne pas respecter les victimes de ces actes odieux, qu'il condamne par ailleurs, alors qu'il partage bien des engagements qui sont ceux de l'hebdomadaire Charlie Hebdo.

Il a simplement, à la demande des élèves, organisé des débats sur ce qui venait de se passer, conformément au courrier officiel envoyé par la Ministre de l'EN le 7.01.15 qui encourage à « répondre favorablement aux besoins ou demandes qui pourraient avoir lieu dans les classes », Ministre qui à la fin du courrier « assure de son soutien et remercie par avance la mobilisation de tous les enseignants-es ».

C'est pourquoi SUD Education exprime son entière solidarité avec ce collègue, demande sa réintégration immédiate et l'arrêt des poursuites.